

# Promotion de la microfinance

## Le taux d'intérêt fait obstacle

L'ouverture officielle de l'année internationale du microcrédit, qui sera marquée tout au long de cette année 2005, s'est effectuée hier à Mahitsy en présence du premier ministre Jacques Sylla, du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Harison Randriarimanana ainsi que du représentant résident du système des Nations Unies, Bouri Sanhouidi. La localité de Mahitsy a été choisie parmi tant d'autres pour abriter cette cérémonie de lancement puisqu'elle remplit les trois conditions nécessaires à l'épanouissement de la microfinance à savoir une population abondante, une forte potentialité agricole et la présence effective et concurrentielle de deux institutions de microfinance renommées sur le plan national : le CECAM et l'OTTV. A cet effet, après avoir inauguré le nouveau local du l'OTTV Mahasoa, les autorités ont fait connaissance avec les rouages de la microfinance en se rendant à l'antenne du CECAM sur place.

Dans l'ensemble, les acteurs concernés par le microcrédit ont profité de cette occasion pour se prononcer sur l'obstacle rencontré par cette branche du financement de l'économie dans le cadre de son épanouissement. Ainsi, les représentants des institutions de micro-



*Tout en marquant l'ouverture officielle de l'année internationale du microcrédit à Mahitsy, Jacques Sylla s'est également acquitté de sa part de descendance, conformément à la consigne présidentielle donnée à chaque membre du Gouvernement. A l'extrême droite, on retrouve Bouri Sanhouidi, représentant résident du système des Nations Unies.*

crédit et les bénéficiaires sont unanimes sur l'obstacle que constitue le taux d'intérêt dans le développement de la microfinance, surtout en milieu rural.

Selon Suzelin Ratohiarijaona, Directeur d'Appui à la Professionnalisation des paysans auprès du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, les institutions de microfinance appliquent en moyenne un taux d'intérêt mensuel de l'ordre de 4 %. Il semble alors que ce niveau assez élevé provient d'un part du coût engendré par la politique de proximité des institutions qui ten-

tent de s'approcher davantage des bénéficiaires, ce qui implique entre autres des investissements supplémentaires (bâtiments, personnel...). Aussi, il a souligné que ces institutions de microfinance ont également recours au service des banques primaires. En conséquence, le taux d'intérêt bancaire a bel et bien des répercussions directes sur les activités de microfinance.

Toutefois, malgré ces difficultés, plusieurs options s'offrent au Gouvernement, en tant que principal promoteur du microcrédit, pour tirer vers le bas cette barrière considérable qu'est le taux d'intérêt. Ainsi, il peut opter pour la subvention directe des activités de microfinance. Néanmoins, dans la mesure où l'Etat est de plus en plus réticent à de telles pratiques, il est envisageable de constituer un fonds de garantie, qui comme son nom l'indique va garantir à près de 150 % les crédits octroyés. Mais en attendant, dans le plus court terme, le Gouvernement a choisi de bonifier les taux d'intérêt pour un certain

nombre de prêts en milieu rural. Effectivement, à l'instar des paysans de Mahitsy, des paysans ont pu bénéficier d'un taux d'intérêt bonifié en terme de riziculture. En effet, un emprunt destiné à la riziculture auprès des institutions de microfinance est taxé de 1,5 % de taux d'intérêt mensuel au lieu de 3 %. De même, pour l'acquisition de matériels agricoles, le taux ne serait que de 0,5 %. Pour l'engrais, il est ramené à 1 %.

En tout, dans le cadre de la célébration de l'année internationale du microcrédit, le Gouvernement s'est engagé à améliorer le taux de pénétration. Aussi, il importe de souligner que le financement à lui seul ne suffit pas à produire le développement rural tant souhaité pour cette année. En fait, d'autres défis plus coriaces attendent aussi bien l'Etat que les paysans. Il s'agit de la maîtrise de l'eau, de l'augmentation des surfaces cultivables. Sur ces points, Harison Randriarimanana a rassuré que des dispositions ont été prises.

### La microfinance en 2004

En 2004, 200 000 individus ont pu bénéficier des prêts auprès des 350 agences des différentes institutions de microfinance réparties dans toute l'île. Le volume de crédits octroyés à cet effet était de 23 milliards ariary contre une épargne de 19 milliards ariary. Pour dépasser ces réalisations au cours de cette année, les institutions de microcrédit devront nécessairement songer à conformer davantage les offres aux besoins réels exprimés.